

## **SÉISME AU MAROC**

De magnitude 7, d'après le Centre marocain pour la recherche scientifique et technique, le violent séisme qui est survenu dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9 septembre au Maroc est le plus puissant jamais enregistré dans le pays. Il est également le séisme le plus meurtrier au Maroc depuis celui qui avait détruit Agadir, sur la côte ouest du pays, le 29 février 1960, dans lequel près de 15.000 personnes, soit un tiers de la population de la ville, avaient alors péri.

Des villages entiers ont été anéantis par la secousse dans la province d'Al-Haouz, où se situait l'épicentre du séisme et la province de Taroudant, deux zones situées au sud-ouest de la ville touristique de Marrakech.

Le bilan humain de ce drame est lourd, malheureusement toujours provisoire et susceptible de s'aggraver au fil des recherches. Le drame qui a frappé le Maroc a causé la mort de 2 122 personnes et en a blessés 2 421. Parmi elles, quatre ressortissants français ont péri et quinze autres ont été blessés, a indiqué ce dimanche après-midi le ministère des Affaires étrangères.

Solidaires avec le Maroc, Gilles Lurton, Maire de la Ville de Saint-Malo et Président de Saint-Malo Agglomération, le Conseil Municipal et l'ensemble des services de la Ville s'associent au deuil que traverse le pays, partagent la douleur du peuple Marocain et soutiennent les victimes et familles des victimes de ce drame.

## **APPEL AUX DONNS**

Dans un communiqué de presse, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a indiqué que la nécessité d'assistance au Maroc est immense. Si l'heure est encore à l'estimation des besoins, les dons sont d'ores et déjà possibles auprès de nombreuses ONG pour venir en aide aux victimes et déployer des actions de premières nécessités à la population sinistrée du Maroc.

- **Auprès de La Croix-Rouge française**

Les dons peuvent être effectués sur le site internet de La Croix-Rouge ou directement via le lien dédié <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-maroc/~mon-don>.

Ils peuvent également être envoyés par chèque à l'adresse : Croix-Rouge française – séisme Maroc – 75 678 Paris Cedex 14.

- **Auprès de La Fondation de France**

Les dons sont possibles en ligne sur le site internet de la Fondation de France ou directement via le lien dédié <https://dons.fondationdefrance.org/solidarite-maroc/~mon-don? cv=1>.

Ils peuvent également être envoyés par chèque, à l'ordre de la Fondation de France – Solidarité Maroc, 60509 Chantilly Cedex.

- **Après du Secours populaire français**

Les dons peuvent être réalisés en ligne sur le site internet du Secours populaire français ou directement via le lien dédié <https://don.secourspopulaire.fr/maroc/~mon-don>.

Ils peuvent également être envoyés par chèque au Secours populaire français dans tous les départements ou au 9/11, rue Froissart, BP 3303, 75123 Paris Cedex 03.

- **Après de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance)**

Les dons peuvent être effectués sur le site Internet de l'Unicef ou directement via le lien dédié <https://don.unicef.fr/fonds-urgence/~mon-don? cv=1>

- **Après de l'ONG Care**

Les dons sont réalisables en ligne sur le site internet de Care ou directement via le lien dédié <https://soutenir.carefrance.org/urgence-maroc/~mon-don? cv=1>.